

DEPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT DE LANNION
MAIRIE DE PLUZUNET
TI KER PLUNED



22140 PLUZUNET
Tél. 02.96.47.82.41

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 24 septembre 2026

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de conseillers présents à la séance : 13
Nombre de conseillers absents : 2
Nombre de conseillers ayant donné procuration : 0
Nombre de votants : 13
Date de la convocation : 17/09/2026
Date d'affichage : 17/09/2026

L'an deux mille vingt-six, le 24 septembre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Romuald COCADIN, Maire

Étaient présents : Romuald COCADIN, Maire, Mesdames Patricia LE QUÉRÉ, Eve ERNOULT, Edith CONGARD, Marie-Ange HERVO, Clervie LE CORRE, Josiane LE TALLEC, conseillères municipales ; Messieurs Gaétan DAVAÏ, Jean-Marie INTEM, Benoit LE CARLUER, Joseph LE MOAL, Patrick LE ROUX, Paul PRIGENT, conseillers municipaux.

Absent :

Absent excusé : M. Philippe GASNIER — Mme Patricia BEAUZELS

Mme Eve ERNOULT est nommée secrétaire de séance.

O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O

Délibération n° 26.09.07

Objet : Propositions pour missions AMO — Création d'un lotissement

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal du projet de création de deux quartiers d'habitation sur deux sites distincts du bourg sur les sites de Hent Runevez et Angela Duval.

Dans ce cadre, il propose de confier cette Mission d'Assistance à la Maîtrise d'ouvrage au bureau d'étude de Lannion Trégor Communauté, aux conditions fixées dans la proposition ci-jointe.

Il est proposé au Conseil Municipal

- **D'autoriser** Monsieur Le Maire à signer la proposition de Lannion Trégor Communauté pour un montant de 16 800 H.T

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 13 voix pour :

- **Autorise** Monsieur Le Maire à signer la proposition de Lannion Trégor Communauté pour un montant de 16 800 € H.T

Fait et délibéré, à Pluzunet les jour, mois et an précités

Pour extrait conforme au registre dûment signé

La secrétaire de séance,
Eve ERNOULT



Le Maire,
Romuald COCADIN

